



Déclaration de projet pour mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme

AVIS AU PUBLIC

La Commune d'Esvres a décidé d'engager par délibération du Conseil Municipal du 9 octobre 2017 une procédure de déclaration de projet pour mise en compatibilité du PLU avec le projet de création d'un centre d'hébergement touristique haut de gamme « Ecolodges » dans le bois de la Duporterie.

Un cahier d'observations et un dossier de présentation du projet alimenté au fur et à mesure de l'avancement de l'étude seront mis à disposition du public en mairie.

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT

Fait le 18/10/2017

Affiché le

Envoi publication NR le :

Publié sur le site internet le :